



Quelle médiathèque à Chassieu en 2015 ?

Comité de réflexion

Présentation du plan d'actions

Action n°1

Développer les moyens de signalisation

Constat : il n'y **aucune signalétique** dans la commune pour situer la médiathèque

- intégrer au mobilier urbain des panneaux de signalisation (action réalisée par le Grand Lyon)
- Décliner sur la façade de l'Espace Pierre Poivre le nom des structures concernées (médiathèque, ludothèque et conservatoire)
- Mettre à jour les informations sur le pilier d'orientation placé à l'entrée de l'agora

Échéance de réalisation : 2012-2015

Action n°2

Développer la signalétique interne

Constat : certains usagers ont parfois du mal à se repérer dans la médiathèque

- mettre à jour les indications sur les drapeaux placés au dessus des étagères
- développer des affiches pour signaler les espaces moins fréquentés (salles d'étude)
- envisager un marquage au sol à l'entrée pour orienter les nouveaux usagers vers chaque espace

Échéance de réalisation : 2011

Action n°3

Développer la convivialité

Constat : faire de la médiathèque un « troisième lieu » :
permettre aux usagers de profiter plus longtemps du lieu
en lui offrant des espaces plus conviviaux

- proposer plus de places assises dans des fauteuils en petits « ilots » à l'intérieur de la médiathèque et sur l'agora
- permettre la consommation de boissons chaudes et froides
- entamer une réflexion sur les profils de poste afin d'intégrer lors des prochains recrutements ces évolutions métier

Échéance de réalisation : 2011-2013

Action n°4

Modifier les horaires d'ouverture au public

Constat : horaires d'ouverture élaborés en 2006 qui, aujourd'hui, ne sont plus toujours adaptés aux modes de vie des usagers

- envisager une ouverture le samedi après-midi
- permettre une ouverture non-stop sur au moins une journée pour toucher les actifs pendant leur pause déjeuner
- envisager des ouvertures plus tardives en soirée pour les actifs ne travaillant pas sur la commune

Échéance de réalisation : septembre 2011

Action n°5

Modifier les tarifs

Constat : « *En principe, la bibliothèque publique doit être gratuite.* » - Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique

- offrir la gratuité de l'abonnement permettant l'emprunt de documents
- mettre en place une première lettre d'avertissement en cas de retard ne générant pas d'amende
- augmenter le tarif des amendes en cas de retard à 1€50 par semaine de retard à compter de la seconde semaine

Échéance de réalisation : septembre 2011

Action n°6

Modifier la présentation des collections

Constat : difficile mobilité des publics sur l'ensemble des espaces et baisse des budgets d'acquisition

- présenter les collections selon des pôles thématiques plutôt que par support et/ou type de documents
- mélanger les collections documentaires jeunesse et adulte
- redéfinir la politique documentaire de l'établissement en prenant en compte les nouvelles pratiques des usagers

Échéance de réalisation : 2012-2015

Action n°7

Réduire la fracture numérique

Constat : Malgré un taux d'équipement des foyers de 70%, il est nécessaire de développer les accès à Internet et au multimédia, et plus en encore de l'accompagner

- augmenter le nombre de postes informatiques pour le public et proposer une sélection plus importantes de logiciels
- développer une offre d'outils d'auto-formation sur ces postes
- développer le nombre et la diversité des ateliers de formation au multimédia

Échéance de réalisation : 2011-2013

Action n°8

Communiquer sur Internet

Constat : peu d'usagers ont connaissance des outils proposés sur Internet par la médiathèque

- mettre en place une campagne de communication autour du site internet et des 3 blogs
- développer les fonctionnalités du site Internet en fonction de l'évolution des usages des internautes
- systématiser la mise en valeur des activités et services proposés aux usagers

Échéance de réalisation : 2011-2013

Action n°9

Intégrer les jeux vidéos dans les usages

Constat : malgré le succès de la console de jeux Wii, on ne touche pas tous les publics

- proposer des ateliers d'initiation aux jeux vidéos
- développer l'offre de jeux et d'accessoires
- proposer des animations autour de ce nouveau support pour toucher tous les publics

Échéance de réalisation : 2011-2013

Action n°10

Augmenter la fréquentation des animations

Constat : il est parfois difficile de mobiliser les publics

- développer les modes de communication sur les activités régulières ou ponctuelles
- adapter les horaires de ces animations aux disponibilités des usagers
- développer les partenariats avec le tissu associatif et les acteurs culturels de l'agglomération

Échéance de réalisation : 2011-2013